



35/ Coparentalité sans conjugalité. Essai sur la mixité binationale

publié le **01/10/2012**, vu **2821** fois, Auteur : [Benammar Christian](#)

Coparentalité sans conjugalité.

Essai autobiographique sur la mixité binationale France-Algérie .

- PRESENTATION -

Depuis les Accords d'Evian en 1962, la population des enfants mixtes franco-algériens est enfermée dans des tabous obscurs et répressifs : assimilation en France, purification en Algérie.

Après le divorce des pays parentaux, d'autres griefs ont ajouté d'autres désaccords :

- en Algérie : Führerprinzip, rejet de gouvernance sociale, rente pétrolière, productivisme et économie artificielle, société duale, éradication culturelle, guerre civile...

- en France : ultra-libéralisme, mondialisation, dérégulation, immigration, droit du sol, laïcité, communautarisme, banlieues, intégration...

Désolidarisée, la mixité a été repoussée dans la binationalité, aujourd'hui menacée de révocation en raison de la crise économique, de l'ampleur de l'immigration, de l'insécurité, et de l'économie souterraine. Le spectre de l'Allemagne des années 30 resurgit.

Constatant le déclin des relations France-Algérie, l'auteur préconise d'élargir aux pays parentaux de la mixité la jurisprudence concernant les enfants de couples divorcés et de bâtir, dans ce dispositif de droit international, une coopération nouvelle fondée sur le respect strict des identités parentales., sans imposer une conjugalité rompue depuis 50 ans.

Pour illustrer cette thématique, l'auteur a fait le récit de son cheminement identitaire bâti sur le refus viscéral de l'exclusion et pris position sur les sujets de société qui opposent étatisme et libéralisme.

Nul, en France ou en Algérie, ne peut se départir des analyses qui vont suivre sans perdre son chemin .

Bruxelles, 2012

- SOMMAIRE -

Avant-propos	9
Introduction	11
Chapitre 1 Mémoire de révolte	13
Chapitre 2 Arrivée dans le nouveau monde	35
Chapitre 3 Un chemin de réussite	55
Chapitre 4 La gouvernance sociale	77
Chapitre 5 Justice clanique	105
Chapitre 6 Pour qui sonne le glas	121
Chapitre 7 Fin des lendemains qui chantent	133
Chapitre 8 Les enfants mixtes	157
Chapitre 9 Dérive de la rupture parentale	175
Chapitre 10 Coprentalité, une voie nouvelle	187
Chapitre 11 La province française manquante	199
Conclusion	205

Avant-propos

La coparentalité repose sur le fait qu'un enfant a toujours, et dans tous les cas, le droit de conserver une relation équilibrée avec ses deux parents, même s'ils sont séparés ou divorcés.

(Convention internationale. New York).

Pour la population mixte, la France et l'Algérie sont les pays parentaux et leur séparation correspond à une rupture de conjugalité.

INTRODUCTION 11

Assurément, j'ai beaucoup souffert de vivre avec mon binôme dans des équations de société qui font la chasse aux inconnues identitaires sous l'autorité de nos maîtres, mes pires ennemis : les nationalistes bouffons et les démocrates caviar. Ces chantres de la désunion, parasites du nationalisme et de la démocratie, on les reconnaît facilement. En surface ils sont partisans inflexibles du respect des valeurs. En sous-main ce sont les brocanteurs de la pensée noble.

Or, c'est une vérité de large application, que l'enfant mixte rassemble, par nature, dans l'amour de ses parents les populations et les pays dont ils sont originaires. Ainsi, la guerre de libération nationale a eu un sens profond : restituer à chacun des valeurs identitaires personnelles injustement écrasées ou confisquées. Mais à contre-pied de cette transcendance, la guerre d'indépendance nationale, en imposant autoritairement le choix national d'un parent, a imposé en retour une réduction de valeurs, un contresens tragique et historique aux indépendances nouvellement acquises. C'est qu'en effet, pour l'enfant mixte, quand s'affrontent les droits nationaux, seul le dépassement vers de plus larges références apaise les conflits. Ainsi naît le binôme, cet être de confluence, victime privilégiée du sectarisme, à l'articulation des espaces juridiques recomposés. L'Union européenne a un combat en commun avec les enfants mixtes : faire de l'harmonisation des droits la pierre angulaire de l'union des peuples et non de l'exclusion la pierre d'achoppement des convergences de chacun.

Moi, je suis né et j'ai grandi sur les terres saccagées de l'ancien monde. Croyant par la force de ma révolte peser sur la marche du monde, j'ai voulu entrer en Révolution et, par mon engagement, donner à ma vie le sens qu'on lui refusait. Au combat pour la liberté des uns contre l'oppression des autres, j'ai mêlé mon rêve et ma révolte d'enfant mixte. J'ai souffert, j'ai commis des fautes et des erreurs, mais j'ai voulu être libre et aller vers les lumières du Nouveau Monde. Seul. Quand mon chemin pouvait être si différent. Nationalistes bouffons et démocrates caviars se sont malheureusement emparés de ces terres d'espoir et, pour mieux exercer leur pouvoir, ils ont à nouveau entouré la liberté de haine et de barbelés. La mort dans l'âme, l'exil fut mon chemin, ne gardant de mes aspirations que l'idéal qui les fit naître : l'espace franco-algérien, ma terre promise.

Quand on a bravé l'ancien monde et partagé le sort des combattants du sol, de la culture et de la filiation, quand on a aussi vécu la trahison sur son chemin de liberté, la fin, alors, vous rend amer et silencieux. Dubitatif.

Mais, il en est, parfois, que rien ne désarme.

Moi qui ai eu toujours soif de vivre hors du néant et de l'insignifiant, je vois, maintenant, avec colère et douleur, cinquante ans après le rêve ardent de la décolonisation, ma France éteinte s'avancer seule dans une Union Européenne carnassière, offerte aux appétits séculaires de ses voisins et mon Algérie mythique aspirée par le monde arabe anglo-saxon tandis que bouffons et caviars chantent la mondialisation comme un requiem pour deux terres.

Les enfants mixtes n'ont-ils rien à dire ? Mon histoire me dit le contraire et que beaucoup reste à faire.

1.1 - Révolte adolescente. Années 50, le sens fondateur.

Mon entrée en révolution, dans les années 50, a pris sa source dans une trilogie d'idées que le monde éducatif et politique s'entête à combattre séparément quand c'est assemblées qu'elles sont explosives : un besoin de valeurs sociales nouvelles, un sentiment d'appartenance à une communauté de gens marginalisés, une aversion à l'égard de tout ce qui empêche une minorité d'exister. Mais, mon chemin n'allait pas dans la même direction que les nouveaux immigrés des banlieues. Je n'avais pas l'objectif de me hisser sur l'échelle sociale ni de stagner dans le marécage social en France. J'étais en revanche plein d'une attente inverse, de prendre de la distance, de casser les liens, de transgresser, d'aller ailleurs, à l'opposé, à l'authenticité, aux sources de la vie vraie. Me construire avec mon binôme, avoir sur soi, avoir sur les autres, un regard serein plus indulgent.

L'aiguillon de ma révolte avait été le problème identitaire, la contradiction entre l'idée de soi venue du milieu originel et l'incompréhension ou l'hostilité du monde à son égard.

Très tôt, et en quelque sorte naturellement, j'ai sublimé le combat algérien et partagé son idéal de liberté et de dignité.